



# Inscription à la section sportive RUGY Collège ALBERT CAMUS

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e)....., mère, père, représentant légal souhaite que .....élève de la classe de ..... participe à la section sportive du collège Albert Camus pour l'année 2014/2015

Je m'engage à ce qu'il participe aux compétitions de rugby UNSS le mercredi après midi.

De manière à pouvoir vous contacter en cas d'urgence, veuillez nous donner vos coordonnées

téléphone domicile ou portable:.....

téléphone au travail:.....

mail:.....

Fait à:.....le .....signature

Je suis licencié dans un club de rugby   
le club:.....

Je ne suis pas licencié dans un club de rugby

PS: Lorsque j'inscris mon enfant à la section sportive , il est automatiquement licencié à l'Association Sportive du collège. Le prix de la licence UNSS (18 euros) lui est offert.



# Association Sportive du collège Albert Camus

L'association sportive (A.S) du collège est présidé par le chef d'établissement et animé par les professeurs d'EPS. Cette association est un élément fédérateur de la vie collective et de l'animation du collège. Le sport scolaire est une des composantes de la politique éducative de notre pays, au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être des élèves.

## Autorisation parentale

Je soussigné(e).....père, mère, tuteur, représentant légal<sup>1</sup>  
autorise<sup>2</sup>.....  
élève de la classe de ....., né le .....

à participer aux activités de l'Association Sportive du collège Albert Camus  
autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité<sup>3</sup>

De manière à pouvoir vous contacter, veuillez nous donner vos coordonnées  
téléphone domicile ou portable:.....  
téléphone au travail:.....  
mail:.....

Merci de joindre à ce document la **copie de l'Allocation Rentrée Scolaire**

Fait à : .....le .....Signature:

## CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE DU RUGBY EN COMPETITION

Je soussigné(e).....  
Docteur en médecine demeurant à.....  
Certifie avoir examiné..... né(e) le.....  
Et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des sports suivants en compétition : Athlétisme, Badminton, Tennis de Table, Football, escalade, rugby, danse, hand ball, volley ball, basket, step, relaxation.

Fait à : .....Le : .....

**CACHET ET SIGNATURE DU MEDECIN**

## Engagement du sportif ( à remplir par l'élève)

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile

<sup>2</sup> Indiquer NOM et PRENOM du licencié

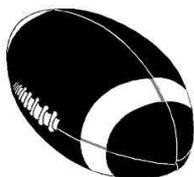
<sup>3</sup> Rayer en cas de refus

je m'engage à :

- rester assidu à mes entraînements, compétitions, et prévenir mon professeur en cas d'absence
- jouer loyalement , sans violence et rester maître de moi
- respecter les installations et les transports mis à disposition et les adultes qui s'en occupent
- respecter mes adversaires en restant modeste, honnête, beau joueur
- respecter mes partenaires en tenant mes engagements de début d'année
- respecter les arbitres , les juges en acceptant toutes les décisions
- respecter ce contrat le mieux possible, mon équipe, mes professeurs

NOM:.....PRENOM.....signature:

## REGLEMENT SECTION RUGBY



Les entrainements se déroulent sur les installations de la commune, au stade de rugby de Sainte Croix, 11 avenue de Plantoun (tel :05 59 55 46 32). Les élèves sont libérés au stade et doivent être récupérés par leurs parents ou autorisés à rentrer chez eux par leurs propres moyens.

Les élèves doivent respecter le règlement intérieur du collège, le règlement de la section sportive, le règlement du stade municipal.

Chaque élève se doit d'être poli et respectueux des personnes et du matériel. Toute dégradation de matériel sera passible de sanction au collège.

Si le comportement de l'élève n'est pas correct, il sera sanctionné d'un point de vue sportif (non participation aux rencontres dans le cadre du **club** et aux tournois **unss**) et d'un point de vue disciplinaire au collège.

Les élèves sont pris en charge par l'enseignant et se rendent à pied sur les installations.

L'assiduité aux séances est obligatoire. Toute absence doit être justifiée.

Les élèves doivent avoir une tenue de rugby appropriée (survêtement, short, maillot, chaussettes, crampons, affaires de douche).

Des oublis répétitifs de la tenue ou un comportement irrespectueux pourront entraîner l'exclusion de la section sportive.

Un élève dispensé doit présenter un certificat médical.

Les élèves qui sont dispensés, blessés ou qui n'ont pas leur tenue, participent à la séance d'entraînement (aide à la mise en place du matériel, à l'animation des situations de jeu, formation à l'arbitrage).

Les élèves de la section **participent obligatoirement aux compétitions scolaires unss** (environ 6 à 7 mercredis après-midi dans l'année scolaire).

La licence de chaque enfant est payée par l'association sportive du collège. **En cas d'exclusion de la section sportive ou d'abandon**, le responsable légal s'engage à rembourser le prix de la licence UNSS soit 18 euros.

La constitution des équipes est réalisée par le professeur d'eps en charge.

En cas de difficultés trop importantes liées à la pratique du rugby, ou au comportement, ou aux résultats scolaires, l'élève pourra quitter la section rugby après consultation de l'équipe pédagogique, de la famille, de l'élève.

**Nom :**

**prénom :**

**classe :**

**Les parents**

Lu et approuvé,

**L'élève**

Lu et approuvé,

**Le club de rugby**

**Le Principal**